



- Zonage :**
- ▨ 1AU : Zone d'urbanisation future dédiée à l'habitat
  - ▨ 1AUx : Zone d'urbanisation future dédiée à l'activité
  - ▨ A : Zone agricole
  - ▨ N : Zone naturelle
  - ▨ UA : Zone urbaine ancienne
  - ▨ UB : Zone urbaine récente
  - ▨ UX : Zone d'activité
  - ▨ Nj : Zone naturelle de jardins
  - ▨ Ni : Zone naturelle de loisirs
- Prescriptions ponctuelles :**
- ★ Patrimoine bâti à protéger (L151-19CU)
  - ▲ Bâtimens pouvant potentiellement induire un périmètre de réciprocité
- Prescriptions linéaires :**
- Alignement commercial
  - Mise en valeur des chemins de randonnée (L151-19CU)
  - Mur à protéger (L151-19CU)
- Prescriptions surfaciques :**
- ▨ Emplacement réservé (L151-41CU)
  - ▨ Espace Boisés Classés (L113-1CU)
  - ▨ Périmètres des OAP
  - ▨ Lisière protégée (L151-23CU)
  - ▨ Parcs, jardins et vers à préserver (L151-19CU)

N°PEP	Emplacement réservé		Surface (m²)
	Mo	Mo	
1	Aménagement de la voie pour faciliter le stationnement des bus scolaires	Mo	24
2	Aménagement d'un espace piétonnier	Mo	200

## Plan Local d'Urbanisme

### Elaboration du PLU

### Commune de Voullans

Département de Seine-et-Marne

Pièce n°4b : règlement graphique - Zoom - 2 000

	Date de prescription de l'élaboration : 18 juin 2015
	Date Arrêt-projet : 15 avril 2024
	Mise à l'enquête publique en date du : 23 octobre 2024
	Date approbation :